

LES CLOCHES DE SAINT-BONIFACE

ORGANE DE L'ARCHEVÊCHÉ ET DE TOUTE LA PROVINCE
ECCLÉSIASTIQUE DE SAINT-BONIFACE

Publié—Le 1er et le 15 de chaque mois

VOL. III.

15 JUILLET 1904.

No. 14

SOMMAIRE— Lettre de Mgr L'Archevêque—Lettre de Mgr Taché—Les Cisterciens Reformés ou de l'Étroite Observance, Vulgairement dit Trappistes L'Ouest Canadien—Célébration de la fête St-Jean-Baptiste à St Boniface, 24 Juin—Saint-George, le Chateauguay.

MONSEIGNEUR L'ARCHEVEQUE A NAZARETH.

Nazareth, 30 Mai 1904.

Mon cher Grand Vicaire,

Enfin nous sommes arrivés au lieu béni entre tous, où l'Archange Gabriel a commencé "l'Ave Maria" qui se continue à travers les siècles et où le Verbe Divin s'est fait chair. Il faut adorer en silence, le cœur tout palpitant. C'est ici que Jésus a passé les jours paisibles de son enfance et de son adolescence dans l'obscurité et le travail! Quel mystère!

Nous sommes venus ici en voiture (sorte d'express à plusieurs sièges) par une route carrossable dont une partie a été creusée dans le roc des montagnes du Carmel pour l'empereur d'Allemagne. Hier, nous étions au Carmel, tout pleins du souvenir du saint prophète Elie qui attend on ne sait où la fin du monde. Demain, nous serons sur les bords du Lac Tibériade, non loin de Capharnaüm; en allant à ce Lac, en voiture aussi, nous verrons le Thabor et nous nous arrêterons à Cana. Comme ce pays a été sanctifié par la présence du Divin Maître!

La chaleur est intense et la merveilleuse lumière d'Orient nous brûle les yeux. Les blés sont murs et on les récolte avec des faucilles dans la magnifique plaine d'Esredon. J'ai vu cependant une faucheuse McCormick. C'est ici que nous avons vu les plus grands champs de blé, un blé barbu comme les chèvres, les chameaux et les gens. Rien n'égale pourtant les immenses champs de blé du Manitoba. Quelques montagnes sont couvertes de chênes verts à petites feuilles. Les concombres abondent ainsi que les abricots. Nous avons vu

des tomates; on nous a montré des noix de cocos qui venaient du Soudan.

Les enfants sont nombreux et nous assaillent non seulement pour être bénis mais aussi et surtout pour recevoir des sous (bacchis). Ils ont bonne façon. Les jeunes filles et les femmes rappellent la Sainte Vierge à qui l'Esprit Saint a fait dire: "Je suis noire mais belle". Les hommes font penser à Saint Joseph.

Le bon P. Lacombe est en parfaite santé ainsi que le Rév. P. Cornellier, mon second et mon unique secrétaire. Que je voudrais vous avoir tous près de moi dans ces lieux mille fois bénis où il semble qu'à chaque détour de rue, nous allons voir le Divin Maître avec sa Sainte Mère et Saint Joseph. C'est ici que Notre Seigneur a travaillé à l'atelier de Joseph, le charpentier pour faire des meubles et même des charrues selon le témoignage de Saint Ambroise rapportant celui d'un autre Père assurant qu'on en avait conservé quelques unes. Toute trace matérielle reconnaissable du passé a disparu, mais les montagnes, le pays restent. C'est bien ici que se réalise la parole du Prophète: "Tabernaculum Dei cum hominibus". On adore, on aime et on écoute en silence les leçons d'humilité, de pauvreté, d'amour du travail et de l'obéissance parfaite, intérieure et extérieure, que Jésus nous y a données et nous donne encore. C'est ici et non au Thabor qu'il nous faudrait dresser nos tentes. Cependant, nous serons fameusement contents de retourner dans notre cher Canada où Jésus de Nazareth est si bien connu et tant aimé!

1 Juin. Nous sommes allés, hier, à Tibériade où nous avons contemplé le lac fameux (Génézareth,) témoin de tant de miracles de Notre Seigneur. C'est ici que la tempête a été apaisée, que Jésus a marché sur les eaux, qu'il a fait le miracle de la pêche miraculeuse et surtout c'est ici qu'il a confié à Saint Pierre la primauté sur l'Eglise.

Depuis le début je n'ai pas eu à monter à cheval!

Nous avons vu Cana, le mont des béatitudes et le lieu de la multiplication des pains, en allant et en venant. Demain, 2 juin, Fête-Dieu, nous retournerons au bateau "l'Etoile" à Caïffa, pour quitter la Terre Sainte et aller à Rhodes, à Constantinople, à Athènes, à Naples et à Rome où nous arriverons le 16 courant.

De Nazareth, séjour délicieux encadré de belles montagnes,

du lien béni de l'Ave Maria, je prie Jésus Enfant et notre Immaculée Mère de vous bénir tous.

† Adélarde, O. M. I.
Archevêque de Saint-Boniface.

LI.— DEUXIÈME LETTRE DE MGR. TACHÉ À SA MÈRE APRÈS SON INSTALLATION.

Saint-Boniface, 19 Décembre 1854.

Bonne et tendre mère,

Toujours un mot à la hâte, toujours un mot qui semble devoir être le refrain de tous les courriers; mais je suis convaincu que ce mot écrit à la hâte vous est toujours cher parcequ'il vient de votre Alexandre, de l'un de ces fils que vous aimez tant et qui sont si heureux de vous chérir de tout leur cœur.

Les années s'écoulent avec rapidité. Dieu, dans son infinie bonté, nous en prépare encore une qu'il veut que nous lui consacrons par les sentiments qu'il exige de nous. Parmi ces sentiments, celui du respect envers les pères et mères est un de ceux qu'il commande spécialement aux enfants; aussi je suis heureux de ne point y manquer; acceptez donc les vœux et les souhaits de votre Alexandre pour vous et pour l'oncle chéri auquel je dois tant. Je ne puis pas vous séparer ni dans ma pensée ni dans mon cœur puisqu'une tendresse mutuelle vous a fait veiller sur moi. Aujourd'hui que je suis à même de contempler les misères de la vie, je comprends les larmes, les inquiétudes et les chagrins que j'ai dû vous coûter, trop heureux de pouvoir vous en dédommager un peu par les consolations que votre tendresse veut bien goûter dans les rapports qui nous unissent malgré les distances qui nous séparent. Je viens de prononcer le mot misère de la vie, bonne mère, je viens d'être témoin de l'une de ces grandes infortunes qui semblent exceptionnelles, même au milieu des autres infortunes.

Une pauvre femme d'un commis du petit Lac des Esclaves perdit son mari qui laissa sept orphelins. Dieu qui n'afflige que pour notre bien n'oublia pas cette mère au milieu de sa profonde affliction, il lui procura la grâce inappréciable de se faire catholique avec tous ses enfants. Cette pauvre mère vint à la Rivière Rouge où elle vivait pauvrement du petit revenu que lui avait laissé son époux. Quelques jours après mon arrivée, elle tomba malade et me fit appeler auprès d'elle; à ma troisième visite, je l'administrai; bientôt après, elle perdit con-

naissance et ne la recouvra que pour paraître au redoutable tribunal de Dieu. En apprenant cette mort, ma première pensée fut pour les enfants qui restaient sans appui, sans amis, sans parents; mais la religion inspire tous ces sentiments même envers des inconnus. Le plus jeune enfant fut adopté par sa marraine qui est fortunée, l'aînée était déjà engagée et nos bonnes Sœurs Grises voulurent bien se charger des deux filles. Je pris ici deux petits garçons qui sont pensionnaires à l'école des Frères. Restait un jeune homme de 13 ans; je voulais l'adopter aussi, mais voilà que Dieu veut le réunir à sa mère. Il est mort en disant: "Priez pour moi, je suis heureux de partir; le Bon Dieu vient me chercher". Je l'avais administré deux ou trois heures auparavant.

Vous savez que je ne suis pas riche des biens de la fortune mais grâce à la bonne éducation que vous m'avez prodiguée, je ne me crois pas pauvre en sentiments de tendresse et de commisération. Aussi je vous assure que c'est un bien sensible plaisir pour moi de pouvoir venir en aide à tant d'infortunés. Je ne désirerais être plus riche que pour faire plus de bien et mon impuissance à cet égard est pour moi la plus dure privation. Il y a actuellement beaucoup de malades dans la colonie. La population anglaise est la plus éprouvée.

Je vous prie de présenter mes saluts et respects à tous ceux que vous savez m'être chers, en particulier à mes frères, oncles et tantes et au bon M. Pépin.

Adieu. Priez bien pour moi, écrivez-moi souvent et croyez à la tendre affection de

Votre Alexandre.

LES CISTERCIENS REFORMES OU DE L'ETROITE OBSERVANCE.

VULGAIREMENT DITS: "TRAPPISTES".

(Suite.)

La Trappe devenait ainsi un ordre à part, séparé des Cisterciens de la commune observance. Elle devait avoir un Général propre et indépendant. Puis en 1894 des constitutions de l'ordre réformé, reconstitué furent approuvées par le Saint Siège. Enfin en juin 1902, une constitution apostolique déclara que les Trappistes, étant et n'ayant jamais cessé d'être de véritables Cisterciens malgré le changement de nom que le public et les circonstances leur avaient donné, avaient droit à tous les pri-

vilèges de l'Ordre antique. L'ancien monastère de Citeaux ayant été racheté en 1898, la même constitution apostolique établit que désormais le Général de l'Ordre, tout en résidant à Rome, porterait le titre d'Abbé de Citeaux. Le pape donnait à l'Ordre ainsi reconstitué le nom de "Cisterciens Réformés ou de l'Étroite Observance." Les Cisterciens Réformés ou les Cisterciens sont gouvernés par la Règle de Saint Benoît, la Charte de Charité, Charte qui avait fait la gloire et la force de l'Ordre à son origine, et enfin par les constitutions récentes approuvées par le Saint Siège.

VIE DES CISTERCIENS RÉFORMÉS — Nos premiers Pères avaient quitté Molesme pour vivre plus conformément à la règle de Saint Benoît; l'Abbé de Rancé et Dom Augustin de LeStrange ont accompli leurs réformes dans le même but. Héritiers de leurs œuvres et de leur gloire, nous devons l'être de leur ferveur et de leur zèle. Saint Benoît impose à ses disciples une vie de séparation du monde, d'union à Dieu par la prière, la mortification, l'étude et le travail. Cette vie doit être la nôtre. C'est la vie contemplative considérée de tous comme la plus parfaite. Toutefois, la contemplation dans notre Ordre a une allure extérieure plus libre; elle se trouve alliée à une certaine part d'action qui résulte du travail manuel, de la variété des exercices et de l'administration de divers emplois du monastère. Bien que cette action ne sorte pas des limites de la communauté, elle est cependant d'un grand avantage pour le repos de l'esprit auquel elle offre par là même un délassement souvent nécessaire.

PRIÈRE.— La prière répond aux besoins du cœur; elle donne à l'âme la paix la joie et le bonheur en l'élevant vers son Createur et son Père. Le religieux, lié à Dieu par son état, doit être par excellence l'homme de la prière. La prière sous toutes ses formes sera donc, à bon droit, la première et la plus noble occupation du moine cistercien. Mais c'est à la prière liturgique c'est-à-dire au chant de l'office divin qu'il devra donner tous ses soins "Nihil operi Dei præponatur" dit la sainte règle: que rien ne soit préféré à l'œuvre de Dieu et l'Église lui en fait une obligation sacrée qui résulte de son état et de ses vœux. Cette forme de la prière est la plus belle et la plus sublimée. C'est la louange de Dieu, elle donne à l'homme sur la terre le ministère que les anges et les saints remplissent dans le ciel.

Saint Benoit détermine la manière de célébrer l'office divin et en précise tous les détails. Nos Pères avaient établi un chant grave et majestueux; bien exécuté, il est un délassément loin d'être une fatigue.

L'ordre de Cîteaux possède un bréviaire propre, calqué sur la Règle de Saint Benoit, en reproduisant pas à pas les prescriptions et les distributions. La disposition s'éloigne notablement du romain. Mais pour le Missel depuis le XVIIe siècle on a adopté l'"Ordo Missel" romain.

Pour honorer plus spécialement la Mère de Dieu, envers laquelle l'Ordre de Cîteaux a toujours professé la dévotion la plus tendre, tous les jours on récite en chœur son "Petit Office" de telle sorte que toute heure canoniale est précédée de l'heure correspondante en l'honneur de la glorieuse Vierge Marie. L'office occupe environ six heures de la journée du religieux. Les Frères convers adonnés plus spécialement aux travaux extérieurs y consacrent moins de temps.

ETUDES.— Après la prière, Saint Benoit prescrit ce qu'il appelle la lecture. c'est-à-dire l'étude A cet autre devoir monastique, la Règle attache aussi une grande importance: la manière de le recommander, les précautions prises pour qu'il soit bien rempli, la durée du temps qu'elle y consacre le montre assez. On a quelquefois reproché à notre Ordre de ne pas aimer l'étude, de ne pas s'y adonner. C'est une grave erreur. La règle bénédictine, notre passé, nos Constitutions témoignent du contraire. Les manuscrits de nos Pères, leurs riches bibliothèques, leurs ouvrages, même ceux composés dans les temps de la grande ferveur, témoignent de leur goût et de leurs connaissances variées, par conséquent de l'importance que l'on donnait dans l'Ordre à la culture intellectuelle. Le religieux peut employer à l'étude environ cinq heures par jour pendant les exercices d'hiver, un peu moins durant l'été; mais les jours de fête, les dimanches et les jours de repos il a l'usage libre du temps qui n'est pas consacré aux saints offices et aux exercices réguliers. Pour les profès, surtout les prêtres, les études sont libres, mais non sans contrôle; quant aux novices et aux jeunes religieux, elles sont dirigées en vue de leur formation. Il existe dans les monastères des conférences de théologie et d'Écriture Sainte pour les prêtres et les clercs. En outre, des leçons de philosophie, de théologie dogmatique et morale sont données avec soin à tous ceux qui se préparent aux Ordres sacrés.

TRAVAIL.— Le travail manuel a une grande importance dans le Code bénédictin. Saint Benoit le prescrit sous toutes ses formes, soit dans l'intérieur du monastère, soit dans les champs. Outre qu'il est imposé par Dieu comme pénitence, il a par lui-même une grande utilité morale et hygiénique. Héritiers des traditions bénédictines, les Cisterciens exécutèrent des travaux remarquables de défrichement et d'amélioration agricole. Ils le firent avec d'autant plus de succès et sur une échelle d'autant plus vaste qu'ils avaient pour les mener à bonne fin les auxiliaires les plus précieux dans les Frères Convers. Les religieux choristes en temps ordinaire ont environ quatre heures de travail également partagées entre le matin et le soir. Les convers y consacrent huit heures environ.

(A Suivre.)

L'OUEST CANADIEN.

(Suite.)

Il est admis que les premières tentatives d'évangélisation chez les tribus du Nord-Ouest n'ont pas obtenu tous les succès désirables mais nous sommes bien persuadés maintenant que ceci est dû, en grande partie à l'application du système Ross. Ce fut une faute très grave que de vouloir amener dès le principe, les tribus indiennes au genre de vie des blancs, dans un pays où la chasse abondait. Comment persuader à un sauvage de se livrer aux travaux du cultivateur quand tout autour de lui il voit le moyen de suffire abondamment à ses besoins dans les ressources de la chasse. Quand l'homme blanc lui-même préfère la vie de chasseur à celle de fermier, peut-on raisonnablement espérer que l'indien, accoutumé dès l'enfance à la vie nomade, échangera volontiers ce genre de vie si conforme à son amour de la liberté pour l'esclavage de la vie des champs ? Le moyen d'évangéliser le sauvage c'est tout simplement de le suivre dans ses courses et de se faire sauvage avec lui. C'est là la vraie vie du missionnaire; il n'y en a point d'autre et c'est ici que M. Ross se trompe et que s'est trompé M. Belcourt. Heureusement, ceux qui sont venus après lui ne l'ont pas imité; c'est pourquoi ils ont réussi dans l'œuvre des missions.

Donc, nos missions catholiques chez les sauvages n'ont pas été un échec ni un temps perdu. Pas un seul missionnaire à l'exception de M. Belcourt n'a songé à faire d'abord des fer

miers avec les indiens; tous sont allés les chercher dans leurs campements pour les instruire. Ils les ont suivis dans leurs marches et ils ont partagé leurs misères. Tel a été le mode d'évangélisation des Thibault, des Lacombe, des Taché, des Lafèche, des Grandin et de tous les Missionnaires Oblats; ce sont eux en réalité qui ont apporté aux sauvages la vraie civilisation, qui ont adouci leurs mœurs en les faisant chrétiens, mais en les laissant en même temps continuer leur vie nomade dans les grandes prairies du Nord-Ouest.

Revenons à Mgr. Provencher après son retour à Saint-Boniface en 1831. Il avait espéré pouvoir commencer les travaux de sa cathédrale en arrivant du Canada; malheureusement il se trouva déçu. L'unique maçon capable de diriger les travaux se trouvait engagé pour deux ans à la Compagnie de la Baie d'Hudson. Nécessairement il fallait attendre ou faire venir d'autres maçons du Canada. Monseigneur se décida pour ce dernier parti, mais les travaux furent différés jusqu'au mois de juin 1833. La main d'œuvre était rare, l'ouvrage de la maçonnerie marcha lentement; les hommes dans la colonie aimaient mieux passer l'été dans la prairie à chasser le buffalo que de se soumettre au rude métier de porte faix; ainsi Monseigneur eut beaucoup de peine à trouver quelques hommes pour servir ses maçons. Cette difficulté de trouver des serviteurs dans ce pays dura longtemps et ceci ne doit surprendre personne. Ni pour or ni pour argent on aurait pu détourner un métis d'aller passer l'été à la chasse; c'était chez lui une maladie chronique; les femmes tout comme les hommes en étaient atteintes. Ce fut cette passion pour la vie nomade qui paralysa le plus le progrès de la colonie.

Afin de ne pas trop laisser languir les travaux de son église. Mgr. Provencher, sans égard à sa dignité d'évêque, voulut partager les fatigues des manœuvres en charroyant avec eux la pierre et le mortier sur les échafauds. Les moyens pécuniaires dont il disposait ne correspondaient pas à l'ardeur de ses désirs pour doter son diocèse d'une cathédrale. En 1834, les fonds étaient déjà épuisés. De nouveau il résolut de partir pour le Canada et même pour l'Europe. L'année précédente, deux jeunes ecclésiastiques, M. Poiré et M. Thibault, étaient arrivés de Québec à la mission de Saint-Boniface. Ils furent ordonnés prêtres dans le cours de la même année et placés l'un dans la mission de Saint François Xavier et l'autre à Saint-Boniface. M. Belcourt resta chargé des missions indiennes. Ce renfort

permettait à Mgr. Provencher de s'absenter plus facilement; mais son absence du diocèse devait se prolonger au delà de deux ans. Il renvoya les maçons qu'il avait fait venir du Canada, arrêta toute dépense et se mit en route le 16 août 1835.

CELEBRATION DE LA SAINT JEAN BAPTISTE A ST-BONIFACE.

La célébration des fêtes nationales offre bien des avantages. Outre celui immédiat de se rencontrer, de se compter, de se connaître et de s'aimer, ces célébrations sont une occasion pour une nationalité de considérer son passé, se rappeler son histoire, ses traditions, ses aspirations, examiner sa condition présente; et de toutes ses considérations, après s'être avoué franchement ce qui demande réforme, s'être rendu compte des dangers qui semblent poindre à l'horizon, comme des maux qui peuvent déjà exister et demandent une réaction, se tracer une ligne de conduite à suivre tenant en regard la grande, la suprême fin de l'existence des nations comme des individus: la gloire de Dieu. Chacun devrait sortir de ces manifestations avec la ferme résolution de contribuer sa part dans l'effort nécessaire à atteindre le but proposé.

Quel réconfortant avant midi nous avons passé! Il nous faisait désirer voir notre cathédrale remplie de nombreux représentants de tous les centres français de notre Canada. La jouissance d'un bien nous le fait désirer pour ceux que l'on aime. Je suppose que la même impression a animé bien des cœurs dans les divers endroits où notre fête a été chômée avec une égale démonstration d'amour de la religion et de la patrie.

La messe a été célébrée avec toute la pompe usuelle aux jours de fête dans notre église cathédrale. Le Très Rév. Vicairé Général officiait assisté du Rév. M. Alex. Giroux comme Diacre et de M. Jos. Poitras comme Sous-Diacre. Nous regrettons l'absence de Sa Grandeur; mais nous nous en consolions par la pensée que ses sentiments ne le laissaient pas étranger à notre fête, que par son cœur il était au milieu de nous; nous nous en consolions par la pensée du bonheur que cette absence momentanée lui procurerait de voir le Saint Père! Voir Pie X dont chaque parole peint l'ineffable bonté et l'insatiable soif de l'extension du règne de Jésus-Christ! Quelle jouissance pour notre bien-aimé Archevêque! Et revoir Rome ce berceau de la chrétienté! Combien son âme apostolique doit jouir à la

vue de ces grandioses monuments religieux infiniment plus grands par les souvenirs qu'ils sont destinés à commémorer que par la splendeur de leur superbe architecture. Quel bonheur de parcourir cette Ville Eternelle où presque chaque pas nous rappelle par quels sacrifices l'Eglise née de la croix a opéré le miracle de la transformation du monde, le miracle du triomphe des victimes sur leurs bourreaux.

Le sermon fut donné par Monsieur l'abbé Béliveau, chancelier de l'archevêché. Il prit pour texte "C'est lui dont a parlé le prophète Isaïe, disant: Voix de quelqu'un qui crie dans le désert: Préparez la voie du Seigneur, faites droits ses sentiers". Je crains de restreindre l'ampleur que l'orateur a su donner à son allocution, mais je ne puis résister au désir de donner une analyse de ce remarquable discours. Tout dans la création, a dit le prédicateur, a reçu l'existence pour les fins de la gloire de Dieu et tout dans la nature est fidèle à la fonction assignée par le créateur; le jour succède à la nuit, les saisons se succèdent les unes aux autres, les astres parcourent l'espace dans l'ordre voulu par celui qui leur a donné le mouvement. L'homme objet des munificences extrêmes du Créateur, créé à son image, établi roi de la création, nonseulement n'est pas exempt de l'obligation imposée à toute créature de louer Dieu, mais l'infini a voulu cet acte libre d'adoration de sa créature comme un hommage plus parfait et de plus agréable odeur. L'orateur fit voir à travers les siècles l'œuvre de Dieu confiant des missions aux peuples et aux individus; il montra Dieu maintenant dans sa mission le peuple qu'il s'était choisi en le comblant de bienfaits et de faveurs extraordinaires, en se manifestant à lui par des prodiges étonnants et incontestables, en lui infligeant des châtimens rigoureux lorsque la jouissance des bienfaits devenait insuffisante à le maintenir dans la fidélité; il nous montra les grands empires remplissant du point de vue de leur ambition la mission que leur avait assignée le Créateur. L'homme ici-bas libre de rendre ou non le culte qu'il doit à Dieu devra quand même lui rendre gloire. Fidèle dans le temps, il chantera sa louange dans l'éternité; rebelle à sa volonté il lui rendra dans l'autre vie la gloire qui lui est due en devenant l'objet de la manifestation de sa justice. Il nous montra Saint Jean Baptiste, patron de la nationalité canadienne, fidèle à sa sublime mission de précurseur de Jésus-Christ; il nous parla de sa vie austère, de sa grande humilité, de sa charité manifestée par son zèle pour la gloire de

Dieu, zèle qui lui mérita de mourir victime de l'accomplissement de sa mission.

Comme rien n'arrive sans le concours de la Providence, en considérant la mission du patron de notre nationalité, avec cette vue chrétienne de la Providence, nous devons nous avouer que Saint Jean Baptiste étant plus particulièrement proposé à notre imitation le Bon Dieu a fondé sur nous de grands desseins.

(A Suivre)

SAINT-GEORGE DE CHATEAUGUAY.

A Monsieur le Rédacteur des "Cloches".

Monsieur le Rédacteur,

Vos lecteurs du diocèse et de Québec aimeront sans doute à connaître une nouvelle mission. Notre colonie est située sur les bords enchanteurs de la belle rivière Winnipeg, sur l'ancienne route des canots, et bien qu'elle soit à ses débuts, elle est cependant déjà prospère. Actuellement, il y a 32 quarts de section, c'est-à-dire 5,120 acres de terre occupés par des canadiens-français venus de Chateauguay, Saint-Urbain, Saint-Isidore, etc., dans la Province de Québec. Le sol est très fertile et diffère de celui de la prairie; ainsi il pousse très bien le foin, le mil, le trèfle, et nos belles prairies se conservent plus longtemps que les prairies de l'ouest parcequ'il y a plus de neige et plus d'abris. Les fèves y viennent si bien qu'elles murissent chaque année et un minot se vend \$1.25 à \$1.50. Tous les grains, blé, avoine, orge, viennent en abondance. Nous sommes entourés de belles forêts moins épaisses cependant que dans Québec mais de meilleur bois que dans les prairies de l'ouest; l'épinette et le chêne poussent bien ici. Si donc le colon doit défricher la terre, il a en revanche l'avantage de trouver sur sa terre du bois de construction et il peut faire de l'argent la première année en vendant du bois de corde M Pineau, un de nos bons colons venus de Saint-Isidore, a installé un moulin à scie qui rend de très grands services.

Inutile de dire que le gibier ne manque pas dans nos forêts aussi bien que le poisson dans la rivière Winnipeg dont l'eau limpide est délicieuse à boire.

La paroisse de Saint-George est située sur le township 18, rang 10, est. Monseigneur l'Archevêque m'a envoyé le 8 octobre dans cette charmante localité et je me trouve heureux au

milieu de mes ouailles. Nous avons aussi une école et les canadiens se font un plaisir et regardent comme un devoir sacré d'y envoyer leurs enfants.

Bien que la paroisse ne soit pas encore très prospère, les colons qui y sont établis ne regrettent pas d'avoir quitté la province de Québec et ils sont tous bien encouragés. Ils s'aperçoivent que l'avenir est rassurant et que le succès et la prospérité ne tarderont pas à venir couronner leurs labeurs quotidiens. En outre, le Gouvernement paraît disposé à nous favoriser puisqu'il fera bientôt arpenter le township voisin (19) qui sera aussi avantageux que celui que nous occupons. Il y aura des homesteads, ou lots gratuits à prendre à Saint-George. C'est donc un immense avantage pour tout nouveau colon désireux de s'établir au Manitoba et qui, bien souvent, ne sait trop où se diriger dans les vastes plaines du Manitoba. A vous donc d'y réfléchir et de venir vous y établir.

Nous serons toujours à votre disposition pour vous donner des renseignements.

Charles Poirier, ptre.

